

## Document d'Informations Clés

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

#### S14 Capital Global Opportunities

un compartiment de DZETA INVEST SICAV

Classe A ISIN : BE6297703751

Initiateur du PRIIP : Dzeta Group, domicilié au Luxembourg

Site internet : [www.luxcellence.com](http://www.luxcellence.com) pour plus d'informations.

Société de gestion : Luxcellence Management Company S.A. autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

DZETA INVEST SICAV autorisé comme OPCVM en Belgique et supervisé par la FSMA.

Date de production du Document d'Informations Clés : 01.01.2023

Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

### En quoi consiste ce Produit ?

#### Type

Ce Produit est un Produit d'investissement de droit belge Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV), un OPCVM.

#### Durée et modalités

Durée de placement minimum recommandée : supérieure à 5 ans.

#### Objectifs

L'objectif du Produit est la réalisation d'une performance significative sur un horizon minimum de placement recommandé de 5 ans, par une allocation discrétionnaire de l'actif net entre plusieurs classes d'actifs.

Le Produit ne dispose pas d'indice de référence et est géré de manière active. Le gestionnaire du portefeuille d'investissement dispose d'une certaine discrétion sur la composition du portefeuille du Produit dans le respect de l'objectif d'investissement et de la politique d'investissement du Produit.

Le Produit peut investir jusqu'à 95% de son actif net avec un minimum de 20%, en actions (en direct, via des organismes de placement collectif ("OPC"), y compris des OPC indiciels tels que des ETF (*Exchange Traded Funds*) via des instruments financiers dérivés ou via des titres intégrant des dérivés avec un maximum de 35% de l'actif net du portefeuille) de toute zone géographique y compris les marchés émergents et de tout secteur d'activité, dont la capitalisation boursière est supérieure à 200 Millions d'Euros.

Le Produit peut également investir jusqu'à 80% de son actif net en instruments du marché monétaire (en direct ou via des OPC) tout en conservant à tout moment un minimum de 5% de liquidités (avec un maximum de 20%), soit en Produit monétaire, soit en dépôts de cash, afin de faire face aux demandes de remboursement. L'allocation variera typiquement entre 5% et 35% mais peut monter jusqu'à 80% dans le cas de marchés particulièrement volatiles.

Le Produit pourra également investir jusqu'à 60% de son actif net en obligations de toute nature soit en direct (avec maximum 100% en titres de notation supérieure ou égale à BBB-, un maximum de 50% en titres de notation inférieure ou égale à BB+, dits "High Yield", ou non notés, selon Standard & Poor's ou bien l'équivalence selon Moody's et Fitch) soit via des OPC. La sensibilité au taux ("Modified Duration") de l'ensemble des placements obligataires doit être comprise entre -3 et 10.

L'investissement en actions d'OPC en valeurs mobilières peut représenter 100% des actifs net du Produit et l'investissement en parts d'autres OPC (en particulier des OPC alternatifs) peut représenter un maximum de 20% des actifs nets du Produit.

Les OPC en question peuvent être gérés par le Gestionnaire ou par des sociétés qui lui sont liées. Toutefois, le pourcentage des actions d'OPC en portefeuille gérés par le Gestionnaire ou une société qui lui est liée ne peut dépasser 20% de la valeur nette des actifs.

Les investissements en parts d'OPC monétaires serviront à gérer les liquidités du portefeuille.

Dans le cadre de ces limites, le Gestionnaire investira typiquement un maximum de 20% des actifs nets du Produit dans les OPC ainsi autorisés. La part des OPC dans le portefeuille ne devrait augmenter pour devenir importante qu'en cas de crise sur les marchés financiers. Dans de tels cas, les investissements seront effectués essentiellement dans des OPC monétaires supportant des frais de gestion de maximum 0,30%.

Le gestionnaire pourra investir dans des instruments financiers dérivés pour des raisons de couverture et/ou en vue d'atteindre les objectifs de gestion.

Recommandation : Ce Produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 premières années.

L'investisseur peut acheter ou vendre des parts du Produit à une fréquence quotidienne conformément à la section correspondante du prospectus.

Tous les revenus du Produit sont réinvestis.

#### Investisseurs de détail visés

Ce Produit est réservé aux investisseurs professionnels.

#### Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Belgium Branch

De plus amples informations au sujet de ce Produit, le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels, ainsi que d'autres informations pratiques, y compris où trouver les derniers prix des actions ainsi que des renseignements sur les autres classes d'actions commercialisées dans votre pays, sont disponibles auprès CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C boîte 320, 1000 Bruxelles ainsi que sur le site internet de la société de gestion [www.luxcellence.com](http://www.luxcellence.com). Le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

La catégorie de risque 6 reflète un potentiel de gain et/ou de perte très élevé de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions, obligations, instruments financiers dérivés sans contrainte géographique.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Le capital n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de marché :** Risque de chute de tout le marché ou d'une catégorie d'actifs pouvant affecter le prix et la valeur de l'actif en portefeuille et entraîner une baisse de la VNI.

**Risque de change :** Risque que la valeur des investissements soit affectée par la variation des taux de change.

**Risques liés aux obligations High Yield :** Obligations dites spéculatives qui peuvent générer des revenus plus importants que des obligations de qualité mais au coût d'un niveau de risque supérieur.

**Risque lié aux marchés émergents :** Le Produit peut investir dans les marchés émergents qui portent un risque accru par rapport à un investissement dans les marchés développés. Ces investissements pourraient subir des fluctuations plus marquées et souffrir d'une négociabilité réduite.

**Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés :** Le Produit peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Produit à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Produit.

**Risques liés à des investissements réalisés dans d'autres OPC :** Un Produit qui investit dans d'autres organismes de placement collectif n'aura pas de rôle actif dans la gestion quotidienne de l'organisme de placement collectif dans lequel il investit. En outre, le Produit n'aura généralement pas l'occasion d'évaluer les investissements spécifiques effectués par les organismes de placement collectif sous-jacents avant qu'ils ne soient fait. En conséquence, les rendements d'un Produit dépendront de la performance des gestionnaires des Produits sous-jacents et pourraient être affectés par les performances défavorables.

**Risque en matière de durabilité :** Les risques en matière de durabilité sont des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Pour plus d'information sur les risques du Produit, veuillez vous reporter à la partie du prospectus concernant les risques.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

#### Investissement EUR 10 000

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 3 450	EUR 680
	Rendement annuel moyen	-65,5%	-41,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 7 520	EUR 2 870
	Rendement annuel moyen	-24,8%	-22,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 090	EUR 11 580
	Rendement annuel moyen	0,9%	3,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 13 020	EUR 14 080
	Rendement annuel moyen	30,2%	7,1%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

### Que se passe-t-il si l'initiateur du PRIIP n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposés au risque de pertes financières si l'initiateur du PRIIP et/ou le dépositaire ne sont pas en mesure d'honorer leurs obligations. Il n'y a pas de compensation ou de plan de protection de dépôt qui couvre ce Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

### Coûts au fil du temps

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au Produit lui-même, pour les différentes périodes de détention. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez EUR 10 000. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 610	EUR 1 280
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,1%	2,2%

### Composition des coûts

Investissement EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Coûts d'entrée	Coûts de sortie	Frais de conversion	Coûts récurrents (prélevés chaque année)	Coûts de transaction	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions
	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance. Il s'agit du maximum que vous paierez et vous pourriez payer moins.	Si applicable. Veuillez-vous référer à la section conversion du prospectus pour plus d'informations.	L'incidence des coûts que vous payez chaque année pour la gestion du Produit et ses investissements. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	Non applicable
	5,00%	néant	néant	0,87%	0,21%	néant
	EUR 500	EUR 0	EUR 0	EUR 87	EUR 21	EUR 0

Les tableaux ci-dessus indiquent l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation concernant ce Produit, l'initiateur du Produit ou la personne qui vous a conseillé ou qui vous a vendu ce Produit, vous pouvez vous adresser à DZETA INVEST SICAV, Avenue du Port, 86C boîte 320 - 1000 Bruxelles, par courriel via l'adresse [tl@s14capital.com](mailto:tl@s14capital.com) ou par voie postale à Avenue du Port, 86C boîte 320 - 1000 Bruxelles.

## Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site internet [www.luxcellence.com](http://www.luxcellence.com).

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 4 dernières années via le site internet [www.luxcellence.com](http://www.luxcellence.com).

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, lorsqu'un tel comité existe, sont disponibles sur le site internet [www.luxcellence.com](http://www.luxcellence.com) et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Ce document d'information est mis à jour au moins annuellement.